

CHARTE CLUB

Le joueur du COC:

- ✓ Vient à l'heure à l'entraînement et au match ou prévient en cas d'absence,
- ✓ Respecte les créneaux d'entraînements dédiés à chacune des catégories,
- ✓ Respecte les règles du jeu, les arbitres, les O. T. M., les joueurs et dirigeants de tous clubs,
- ✓ Respecte le matériel, les installations et les personnes qui s'en occupent,
- ✓ Connait et respecte les règles de vie du groupe,
- ✓ Donne une bonne image du club,
- ✓ Paye les fautes techniques et pénalités dont il est l'auteur,

Le joueur a le droit :

- ✓ A l'attitude exemplaire de ses éducateurs, dirigeants et partenaires du club,

Nous attendons des parents :

- ✓ De considérer le club comme un lieu d'éducation et de formation,
- ✓ De respecter tous les acteurs du jeu et les personnes qui participent au bon déroulement de l'activité,
- ✓ D'être disponibles au moins une fois par an pour le transport des joueurs,
- ✓ D'être fair-play aux abords des terrains.

Les parents ont la possibilité :

- ✓ De participer et de s'investir dans la vie du club,
- ✓ D'être informé sur les activités, le comportement et l'évolution de leurs enfants.

**Tout manquement à cette charte entraînera une convocation devant une commission de discipline.
Des sanctions allant jusqu'à l'exclusion pourront-être prises.**